

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :
DES VŒUX 2019 EXIGEANTS**

Les mobilisations inédites que le secteur de l'aide aux personnes âgées a connues en début d'année 2018 ont mis en avant les fortes attentes des Français.

Elles ont ainsi amené le Président de la République à s'engager à y répondre par une Loi Autonomie en 2019 et pour ce faire à lancer une large concertation nationale Grand Age et Autonomie.

La Ministre des Solidarités et de la Santé a récemment rappelé son souhait de voir « accélérer le calendrier de cette réforme » qui considère que cette loi « serait une loi d'apaisement [touchant] tout le monde ».

L'AD-PA rejoint pleinement les analyse et préoccupation d'A. BUZYN.

En effet, le retard accumulé par l'Etat depuis de nombreuses années en matière d'aide aux personnes âgées a un impact direct sur le quotidien de chacun :

- spoliation des personnes âgées vivant en établissement comme de leurs familles et reste à charge de plus en plus élevés à domicile
- niveau de rémunérations faibles et tout particulièrement dans l'aide à domicile où, du fait de temps partiels contraints, certain(e)s vivent avec moins que le SMIC
- augmentation continue des accidents du travail et arrêts maladie
- insuffisance des taux d'évolution en établissement (+1,25%) comme à domicile (+1,42%)
- ...

Ainsi, nombre des attentes et revendications des mobilisations de début 2018 restent d'actualité et proches des préoccupations actuelles des Français autour des questions de pouvoir d'achat et solidarité nationale.

Dans ce cadre, il sera donc indispensable que la concertation nationale débouche sur une loi 2019 ambitieuse et que des moyens financiers soient débloqués, dès les prochains mois, dans ce secteur pour adresser un signal fort à nos concitoyens.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées